



**SARL Pompes Funèbres – Marbrerie
MOREAU Jean-Paul & Alain
48 Rue Principale 16330 VARS
15 Rte de Mansle 16330 St AMANT DE BOIXE**

Tél : 05 45 39 87 24 Port : 06 17 71 47 06

N° Siret : 50160081100027 APE : 4399D Habilitation : 2004.16.271

DEMANDE D'INHUMATION

A Monsieur le Maire,

Je soussigné(e) Monsieur Pascal BARLIER

Demeurant à **15 route fonverine, Vadalle 79400 AUGÉ**

Agissant en qualité de **Fils** et ayant pouvoir aux funérailles de :

Madame Henriette Geneviève BARLIER née PINAUD

Décédé(e) le **04/08/2023** à **RUFFEC (16)**

Sollicite l'autorisation de procéder à l'inhumation du cercueil dans le caveau Familiale

Date le **Mardi 08 Août 2023 à 11 h 30.**

Au cimetière d' Aussac-Vadalle

Emplacement **Concession n° 159**

Veuillez croire, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à VARS le 07/08/2023



POMPES FUNEBRES MOREAU

15 route de Mansle 16330 ST AMANT DE BOIXE

15 rue principale 16330 VARS

Siret 501 600 811 000 27 - APE 4399D

SARL au capital de 300 000 € - n° TVA FR 2050160811

Tél: 05 45 39 87 24 - 06 17 71 47 06

Mail : pompesfunebres.moreau@gmail.com

DÉPARTEMENT : Charente (16)

VOLET ADMINISTRATIF À remplir par le médecin ayant constaté le décès

CERTIFICAT

Je soussigné(e), Dr MOHAMED EL BAST (10100449809), docteur en médecine, certifie que le décès de la personne désignée ci-dessous, est réel et constant.

Date et heure (réelle ou estimée) de la mort : 04/08/2023 à 19h 57

À défaut (impossibilité à établir), date et heure du constat de décès :

INFORMATIONS D'ETAT CIVIL

COMMUNE DE DÉCÈS : RUFFEC

Code Postal : 16700

NOM d'usage :

NOM de naissance : BARLIER

Prénom : Henriette

Date de naissance : 18/04/1939

Sexe : M F

Domicile : 8 RUE DU CLOS

16240 VILLEFAGNAN

RÉSERVÉ
À LA MAIRIE

N° d'acte	N° d'ordre du décès
_____	_____

ID22023N71630659

INFORMATIONS FUNÉRAIRES

Obstacle médico-légal :

 oui non

Même en ce cas, renseigner au mieux l'ensemble du certificat de décès.

Obligation de mise en bière immédiate :

- Dans un cercueil hermétique : oui non
- Dans un cercueil simple : oui non

Obstacle aux soins de conservation :

 oui non

Obstacle au don du corps à la science :

 oui non

Recherche de la cause du décès demandée (ou demande en cours) par prélèvement, examen, autopsie médicale :

 oui non

Si transport de corps nécessaire, délai de :

48h 72h

Présence identifiée, au moment du décès, d'une prothèse fonctionnant au moyen d'une pile :

 oui non

Si prothèse présente, enlèvement de prothèse déjà effectué par le médecin :

 oui non

SIGNATURE À RUFFEC

, le 04/08/2023

Cachet obligatoire du médecin automatiquement renseigné par l'application CertDe

Dr MOHAMED EL BAST (10100449809)

Cachet électronique visible



2D-DOC

Transmission du volet administratif

Ce volet administratif est établi conformément au décret n° 2017-602 du 21 avril 2017 en 4 exemplaires lorsqu'il est au format papier (imprimé depuis l'application de dématérialisation des certificats de décès) et 1 exemplaire original unique lorsque transmis de manière électronique.

En cas d'impression du volet administratif, les 4 exemplaires sont destinés : à la mairie du lieu de décès (1 exemplaire), à la régie, à l'entreprise où à l'association, habilitée dans les conditions définies à l'article L.2223-23 du code général des collectivités territoriales, chargée de pourvoir aux funérailles (1 exemplaire), et en cas de transport du corps, à la mairie du lieu de dépôt du corps (1 exemplaire) et au gestionnaire de la chambre funéraire (1 exemplaire).

En cas de transmission électronique, le volet administratif est transmis automatiquement à la mairie du lieu de décès et mis à disposition de la régie, de l'entreprise ou à l'association en charge des funérailles ainsi qu'au gestionnaire de la chambre funéraire.

Le volet administratif imprimé ou transmis électroniquement depuis l'application de dématérialisation des certificats de décès comporte un «cachet électronique visible» qui, associé à l'authentification du médecin ayant validé le certificat de décès, remplace la signature manuscrite.

Les données du volet médical ont été automatiquement transmises à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale

Cette transmission a été effectuée le : 04/08/2023 à 20h 43 mn

La mairie du lieu de décès n'a rien à transmettre à l'Agence Régionale de Santé.

Il est possible de vérifier le code de dépôt imprimé sur ce volet en accédant via Internet au site <http://www.certde.inserm.fr/VerificationCodeDepot>

ACTE DE DECES N° 112 / 106

Henriette Geneviève PINAUD

Date du décès : quatre août deux mille vingt-trois
Heure du décès : 19 heures 57
Lieu de décès : 15, Rue de l'Hôpital, Ruffec (Charente)

DEFUNTE

Nom : PINAUD
Prénom(s) : Henriette Geneviève
Née le : 18 avril 1939 à Aussac-Vadalle (Charente)
Profession : retraitée
Domicile : 5 rue du Peron, Aussac-Vadalle (Charente)
Etat marital : veuve de André, Pierre BARLIER

PERE

Nom : PINAUD
Prénom(s) : Joseph
Décédé

MERE

Nom : MANDON
Prénom(s) : Maria
Décédée

Acte dressé le sept août deux mille vingt-trois à neuf heures quarante-six minutes sur la déclaration de

DECLARANT

Nom : MOREAU
Prénom(s) : Jean-Paul
Age : 56 ans
Profession : gérant de pompes funèbres
Domicile : Vars (charente), le Bourg
Lien de parenté : aucun

Qui lecture faite et invité à lire l'acte, a signé avec Nous, Jean-François JOBIT, Adjoint au Maire.

Copie intégrale certifiée conforme
selon le procédé de traitement informatisé

A Ruffec (Charente)

Le 07 août 2023

L'officier d'état civil



Mme Sylvie BEAUVAL

AUTORISATION DE FERMETURE DE CERCUEIL

Article R.2213-17 du Code Général des Collectivités Territoriales

Au vu du certificat médical de décès :

Vu le certificat établi par : **EL BAST MOHAMED**

docteur en médecine, constatant le décès de :

Au vu de la décision du parquet :

~~Le tribunal judiciaire de Ruffec a déclaré que le défunt n'a pas été victime d'un homicide volontaire ou d'un meurtre.~~

Henriette Geneviève PINAUD

née le : **18 avril 1939**

Veuf(ve)

André, Pierre BARLIER

survenu le⁽¹⁾ : **04 août 2023**

à : **19 heures 57**

à : **15 , Rue de l'Hôpital à Ruffec (Charente)**

attestant que le décès ne pose pas de problème médico-légal ;

Vu l'article L. 2122-32 du code général des collectivités territoriales;

Vu l'article L. 2223-42 du code général des collectivités territoriales;

Vu l'article R.2213-17 du code général des collectivités territoriales;

Autorise la fermeture du cercueil du défunt ci-dessus désigné.

fait à : **Ruffec (Charente)**

Le : **07 août 2023**

Le Maire

signature et cachet



Mme Sylvie BEAUVAU

(1) Date et Heure



DÉCLARATION PRÉALABLE

(décret n°2011-121 du 28 janvier 2011 relatif aux opérations funéraires)

Nom de l'opérateur funéraire habilité : **POMPES FUNEBRES MOREAU**

Adresse : **48 rue Principale 16330 VARS**

Tel : **05.45.39.87.24 / 06.17.71.47.06**

Nom et Prénoms du défunt.....Mme BARTIER

Lieu de décès Hôpital de RUFFEC 15 rue de l'Hôpital 16700 RUFFEC

Date et heure du décès Vendredi 04 Août 2023 à 19h57

Vu la demande de

Personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles.

Ou

Vu les articles R.2213-8-1 ou R.2213-14 et la demande de (Nom et qualité).....

Vu, le cas échéant, l'accord du directeur de l'établissement de santé dans lequel le décès a eu lieu

Vu le certificat de décès établi par le docteur.....MOHAMED EL BAST

Attestant qu'aucun obstacle ne s'oppose à la présente déclaration

TRANSPORT SANS MISE EN BIERE

Date du transport.....Samedi 05 Août 2023

Heure.....9h45

Lieu de départ Hôpital de RUFFEC 16700 RUFFEC

Destination

domicile.....

résidence d'un membre de la famille.....

chambre funéraire.....MORSEAU 16330 SAINT AMANT DE BOIXE

établissement de santé.....

TRANSPORT APRES MISE EN BIERE

Date du transport.....Vendredi 04 Août 2023

Heure.....10h00

Lieu de départ Gaisson Funéraire MOREAU 16330 SAINT AMANT DE BOIXE

Destination.....Eglise d'AUSSAC - La Challe 16560 via cimetières même commune

SOINS DE CONSERVATION

Date des soins.....

Heure.....

Lieu

Nom et adresse du thanatopracteur si différent de l'opérateur de Pompes Funèbres habilité

Déclaration établie le Samedi 05 Août 2023, à RUFFEC

Cachet et signature de l'opérateur funéraire habilité



POMPES FUNEBRES MOREAU

15 route de Mansle 16330 ST AMANT DE BOIXE

48 rue principale 16330 VARS

Siret 50160081100027 - APE 4399D

SARL au capital de 300.000€ → TVA FR 2050160811

Tél. 05 45 39 87 24 - 06 17 71 47 06

Mail: pompesfunebres.moreau@gmail.com

SARL Pompes Funèbres – Marbrerie

MOREAU Jean-Paul & Alain

48 Rue Principale 16330 VARS

Rte de Mansle 16330 St AMANT DE BOIXE

Tél : 05 45 39 87 24 Port : 06 17 71 47 06 Mail : pompesfunebres.moreau@gmail.com

N° Siret : 50160081100027 APE : 4399D Habilitation : 2004.16.271